

COMMUNE DE SORGUES

AMPLIATION

**DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
SEANCE DU 15 DECEMBRE 2022**

L'an deux mille vingt-deux, le **quinze décembre** à dix-huit heures et trente minutes, les membres du conseil municipal, légalement et individuellement convoqués le 9 décembre 2022, se sont réunis à la Salle des fêtes, sous la présidence de Monsieur Thierry LAGNEAU, Maire.

Présents : Thierry LAGNEAU, Stéphane GARCIA, Sylviane FERRARO, Bernard RIGEADE, Pascale CHUDZIKIEWICZ, Dominique DESFOUR, Jacqueline DEVOS, Christian RIOU, Jean-François LAPORTE, Mireille PEREZ, Dominique ATTUEL, Magali CHARMET, Emmanuelle ROCA, Raphaël GUILLERMAIN, Virginie BARRA, Cyrille GAILLARD, Clément CAMBIER, Sylvie CORDIER, Vanessa ONIC, Cindy CLOP, Manon REIG, Maxence RAIMONT-PLA, Hélène BACCHIOCCHI TRINQUET, David BELLUCCI

Excusés : Gérard ENDERLIN

Absents : Alain MILON

Représentés par pouvoir : Christelle PEPIN, Serge SOLER, Thierry ROUX, Patricia COURTIER, Jaouad MARBOH, Alexandra PIEDRA, Sandrine LAGNEAU

A été nommé secrétaire de séance : M. RAIMONT-PLA



DEL\_2022\_237

**CONVENTIONS DE MISE A DISPOSITION DE LOCAUX PUBLICS MUNICIPAUX AVEC LES ASSOCIATIONS SPORTIVES DE LA VILLE DE SORGUES**

Les dispositions relatives aux conventions passées entre la Commune de Sorgues et les associations sportives impliquent la nécessité de formaliser l'utilisation des locaux publics municipaux par les différentes associations.

Les Associations concernées sont ci-dessous listées :

AFSA 84, Akikaï de Sorgues, Aqua Sorgues Rhône Ouvèze, AMDS, ASSER, AS Diderot, AS Lycée Professionnel Montesquieu, AS Marie Rivier, AS Voltaire, AS Jiu Jitsu Brésilien de Sorgues, AS Pancrace Sorgues, AS Haltérophilie, AS Sorgues Volley Ball, Ball Trap Club Rhône Ouvèze, Casevs ,Cercle d'Escrime de Sorgues, Club de Plongée Sorguais, Les PAV, CSE EURENCO, Entente Bouliste Sorguaise, Espérance Sorguaise, Gymnaste Club Sorguais, Judo Club Sorguais, Karaté Club Sorguais, KSPRO, MAS , Olympic Club Sorguais, Ping Pong Club Sorguais ,RSFM , RCSRO, Sorgues Athlé 84, Sorgues Basket Club, Sorgues Full Contact, Sorgues Rock&Swing, Sorgues Triathlon, Tennis Club Sorguais, Toniforme , Union Cycliste Sorguaise, USEP Sorgues.

Le Conseil Municipal est invité à en délibérer pour :

- approuver la trame de convention de mise à disposition ;
- autoriser le Maire à signer les conventions ainsi que toutes pièces s'y rapportant.

Sur le rapport présenté par Emmanuelle ROCA;

APRES en avoir délibéré,

**LE CONSEIL MUNICIPAL,**

**APPROUVE** la mise à disposition de locaux publics municipaux aux associations sportives de la ville de Sorgues, ci-après définies : AFSA 84, Akikaï de Sorgues, Aqua Sorgues Rhône Ouvèze, AMDS, AS Diderot, AS Lycée Professionnel Montesquieu, AS Voltaire, AS Jiu Jitsu Brésilien de Sorgues, AS Pancrace Sorgues, AS Haltérophilie, AS Sorgues Volley Ball, Ball Trap Club Rhône Ouvèze, Cercle d'Escrime de Sorgues, Club de Plongée Sorguais, Les PAV, CSE EURENCO, Entente Bouliste Sorguaise, Espérance Sorguaise, Judo Club Sorguais, MAS, Ping Pong Club Sorguais, RSFM, RCSRO, Sorgues Full Contact, Sorgues Rock&Swing, Sorgues Triathlon, Tennis Club Sorguais, Toniforme , Union Cycliste Sorguaise, USEP Sorgues.

**Adopté à l'unanimité**

**APPROUVE** la mise à disposition de locaux publics municipaux à l'association ASSER

**Adopté à l'unanimité**

Cindy CLOP et Serge SOLER ne prennent pas part au vote

**APPROUVE** la mise à disposition de locaux publics municipaux à l'AS Marie Rivier,

**Adopté à l'unanimité**

Sandrine LAGNEAU ne prend pas part au vote

**APPROUVE** la mise à disposition de locaux publics municipaux au CASEVS

**Adopté à l'unanimité**

Virginie BARRA, Patricia COURTIER, Cyrille GAILLARD, Jean-François LAPORTE, Christelle PEPIN, Manon REIG, Maxence RAIMONT-PLA, Christian RIOU ne prennent pas part au vote

**APPROUVE** la mise à disposition de locaux publics municipaux au Gymnaste Club Sorguais,

**Adopté à l'unanimité**

Christian RIOU et Serge SOLER ne prennent pas part au vote

**APPROUVE** la mise à disposition de locaux publics municipaux au Karaté Club Sorguais,

**Adopté à l'unanimité**

Magali CHARMET ne prend pas part au vote

**APPROUVE** la mise à disposition de locaux publics municipaux à l'association KSPRO,

**Adopté à l'unanimité**

Bernard RIGEADE ne prend pas part au vote

**APPROUVE** la mise à disposition de locaux publics municipaux à l'Olympic Club Sorguais,

**Adopté à l'unanimité**

Raphaël GUILLERMAIN et Sandrine LAGNEAU ne prennent pas part au vote

**APPROUVE** la mise à disposition de locaux publics municipaux à l'association Sorgues Athlé 84,

**Adopté à l'unanimité**

Patricia COURTIER ne prend pas part au vote

**APPROUVE** la mise à disposition de locaux publics municipaux à l'association Sorgues Basket Club,

**Adopté à l'unanimité**

Jacqueline DEVOS ne prend pas part au vote

**AUTORISE** Monsieur le Maire à signer toutes les pièces s'y rapportant.

**Adopté à l'unanimité**

**Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.**

Au registre, suivent les signatures.

*La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Nîmes dans un délai de deux mois à compter de la réception par le représentant de l'Etat dans le département, et de sa publication.*

Certifié exécutoire par le Maire compte tenu de la réception  
en Préfecture le **16...12** Et de la publication le **23...12**

Le Maire,  
Pour le Maire et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,  
**Bertrand COMBES**



